



Changement statut étudiant à salarié après

Par **DEA**, le **10/09/2015** à **12:23**

Bonjour ,je vous explique mon cas qui n'est pas trop simple.

Mon titre de séjour étudiant avait expiré moi d'avril passé.Aussi j'ai déposé une demande de renouvellement de mon titre de séjour étudiant.Un moi après ,la préfecture m'envoie un courrier pour un complément de dossier qui sont :certificat d'assiduité ,relevé de notes et pré inscription 2015/2016 avant le 30 septembre.

Entre temps j'ai trouvé un CDI dans mon domaine.Et j'étais parti à la préfecture pour déposer un changement de statut.Mais il m'ont fait savoir que je ne peux pas déposer cela sans pour autant amener un certificat d'assiduité et un relevé de notes.

Le problème est que je ne peux pas avoir un certificat d'assuidité car j'ai pas assisté au cours.

Je suis tres confu et je sais pas quoi faire.
Si quelqu'un en sait quelque chose sur ca ?

Cordialement